

Quelques mots sur le «vol des rentes»

Pour combattre les projets de révision de politique sociale, la gauche et les syndicats sortent inmanquablement les mêmes rengaines de leur arsenal. Dans le même temps, ils font aujourd'hui obstacle à l'assainissement de l'assurance-chômage. *Thomas Daum*



Photo: Silvia Opplinger

*Thomas Daum,
directeur de l'Union
patronale suisse*

La dernière fois que nous l'avons observé, c'était à l'occasion de la campagne de votation sur la réduction du taux de conversion minimum de la LPP. Usant de la peu gracieuse, mais efficace formule «vol des rentes», les opposants à la réduction ont suscité un climat d'émotivité dans lequel il devenait pratiquement impossible de débattre sereinement des conséquences de l'allongement de l'espérance de vie et de la baisse de rendement des placements. Ils ont ainsi exploité la méfiance généralisée de la population à l'égard de l'économie en faveur de leur campagne du refus et fait échouer le projet à une nette majorité.

Déformer les faits et masquer les problèmes

Encouragés par ce succès, les vainqueurs du 7 mars s'attaquent aujourd'hui selon la même méthode à la révision de l'assurance-chômage. L'image-choc de leur campagne montre une énorme chaussure de manager écrasant les petites gens. Sous le slogan: «à eux les bonus, à nous les malus?», ils s'indignent de ce que le camp bourgeois cherche à réduire les prestations de chômage des victimes de la crise financière alors que la Confédération a dépensé des milliards pour les responsables de la crise. Et qualifient de «comble d'injustice» le fait que les actifs gagnant plus de 315 000 francs ne paient pas de cotisation à l'assurance-chômage.

Manier ainsi les préjugés leur permet de distordre la réalité et de masquer les vrais problèmes. Ce n'est pas à cause de la crise financière et de ses conséquences économiques que l'AC a besoin aujourd'hui d'être assainie, mais parce qu'elle souffre structurellement – indépendamment de l'évolution conjoncturelle (!) – d'un déficit proche du milliard de francs. L'élimination de ce déficit, qui met en danger la capacité de fonctionnement de l'assurance dans la durée, est l'objectif premier d'une révision qui propose des mesures équilibrées touchant à la fois les cotisations et les prestations. La révision ne vise nullement à «réduire les prestations sur le dos des plus pauvres», puisque les indispensables corrections prennent en considération aussi bien les chances d'occupation que la situation sociale des intéressés. Les opposants savent fort bien que si le peuple renonce à des corrections de prestations pour 700 millions de francs, il faudra augmenter les recettes de cotisations. Ils tentent donc une diversion en suggérant de prélever cet argent parmi les plus hauts revenus. Or le projet actuel prévoit justement de mettre ceux-ci à contribution en leur imposant un effort de solidarité (déjà excessif!) en faveur de l'AC.

Ne pas éluder le débat

La campagne de la gauche et des syndicats va se poursuivre en prenant pour cible la 11^e révision de l'AVS. Avant même la fin des délibérations parlementaires à ce sujet, ils ont en effet annoncé le référendum contre cette révision, sur l'air bien connu du «vol des rentes». Par cette rhétorique émotive, ils cherchent manifestement à éluder sur tous les fronts le difficile débat sur la nécessité d'une réforme de nos assurances sociales. De sorte que s'ils l'emportent, les problèmes de financement seront laissés à la génération suivante. Laquelle n'aura qu'à choisir entre le «vol» de ses cotisations ou celui de ses rentes ... ■